

JOURNÉE D'ÉTUDE

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

ACTUALITÉS, RECHERCHES, DÉBATS SUR LES ŒUVRES & LE LABEL

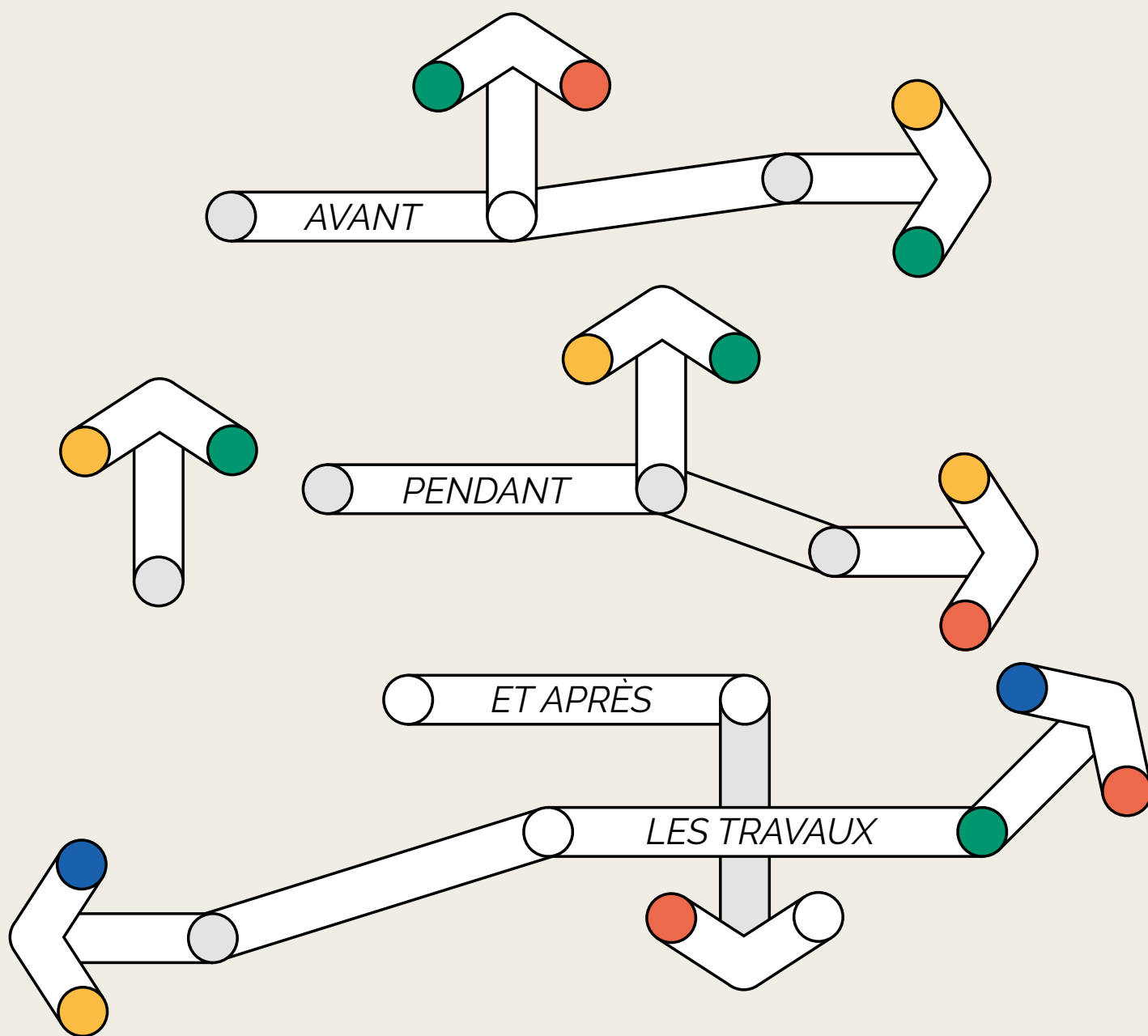
6 février 2025

9h-18h

ENSA Paris-Belleville

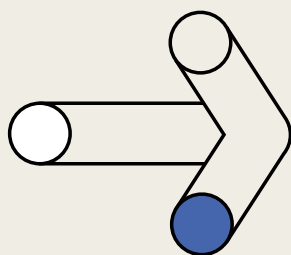
PROGRAMME

www.anca.archi



Organisée par l'Association Nationale des Conseillers pour l'Architecture^{ANCA} en lien avec le ministère de la Culture et avec ses partenaires, cette journée d'étude porte sur le nouveau label « Architecture Contemporaine Remarquable »^{ACR}.

Instauré par la loi LCAP 2016, le label ACR est le seul outil législatif national qui s'applique explicitement et par son intitulé à des architectures entendues comme artefacts. Il permet de distinguer des immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements de moins de 100 ans d'âge dont la « remarquabilité » est appréciée au travers de six critères¹. Le label est attribué par les préfets de région après avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture^{CRPA} et on compte, à ce jour, environ 1800 architectures labellisées sur l'ensemble du territoire national.



La journée d'étude que propose l'ANCA s'inscrit dans une visée tant scientifique que professionnelle. Elle vise à partager entre les acteurs qui s'intéressent ou pratiquent le label ACR, des expériences et réflexions sur l'évolution des édifices labellisés et cela plus particulièrement avant, pendant et après les phases de travaux. En effet, bien que les méthodes de repérages des futurs labels ACR soient en partie spécifiques, les phases de travaux semblent poser des questions théoriques, méthodologiques, techniques, culturelles voire doctrinales nouvelles et plus aiguës. Citons notamment la période glissante de 100 ans qui superpose dans une même temporalité les théories et pratiques de création et de conservation en architecture² (et qui pose également la question de la « sortie de label ») ou encore le statut juridique de « label », statut hybride, à mi-chemin entre la protection et la valorisation, qui, au-delà des difficultés d'appréhension³, ouvre de nouvelles perspectives pratiques et théoriques susceptibles de se révéler lors des phases de travaux.

Au cours de cette journée, une dizaine d'intervenants, provenant de régions et d'horizons professionnels variés, viendront partager leurs problématiques quant à la question des travaux sur les édifices labellisée ACR. Ils aborderont le sujet au travers d'études et diagnostics préalables, de retours d'expériences sur des opérations d'interventions, des actions de valorisation, des réflexions théoriques et spéculatives sur les pratiques architecturales ou encore des expériences d'enseignement spécifique. Une table ronde réunissant des personnalités reconnues viendra conclure les travaux et ouvrir quelques perspectives.

Lorenzo Diez & Eve Roy^(ANCA)

1 — Roy E., 2020, Le processus de patrimonialisation 'Architecture contemporaine remarquable' en région PACA. Évolutions juridiques et méthodologiques, Cahiers thématiques du LACTH, n°19, décembre 2020

2 — Diez L., 2022, Architecture contemporaine remarquable, le label qui réinvente un espace théorique pour l'architecture, d'A n°300, juillet 2022 — Diez L et Perrault D., 2023, La Cour de justice européenne à Luxembourg: refondation d'une architecture contemporaine remarquable comme illustration d'une spécificité des théories et pratiques d'intervention sur le patrimoine édifié contemporain, inSitu n°49, 2023

3 — Touzeau L., 2010, *La protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété en droit de la culture*, Paris, L'Harmattan

PROGRAMME

AVANT

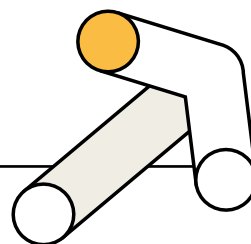
9h00 Accueil-café

9h30 Ouverture

Christine Leconte, directrice de l'ENSA Paris-Belleville
Hélène Fernandez, directrice, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture, ministère de la Culture

9h45 Présentation de la journée

Lorenzo Diez et Eve Roy ^(ANCA)



PENDANT

Session 1

Les travaux sur label ACR : vers une transformation des architectures, entre projet et réalité ?

Modération : Stéphane Aubertin ^(ANCA)

10h00 Cléa Calderoni

Opération Campus et Label ACR : chantiers de la faculté des lettres et sciences humaines de Montpellier

10h20 Patrick Mauger

Les archives départementales de Haute-Garonne à Toulouse. Du bâtiment des architectes Castaing et Viatgé de 1955, des nouveaux besoins de 2025 aux futurs possibles

10h40 Gilles Marseille

Valoriser, respecter, et transformer sans contraindre : le label ACR, pivot de la réhabilitation de la Faculté des sciences de Nancy (1963-1974)

11h00 Échanges

11h15 Pause

Session 2

Les travaux sur label ACR : vers un palimpseste de droits d'auteur, nouvelles auctorialités ?

Modération : Katya Samardzic ^(ANCA)

11h30 Mélissa Marchand

Hôtel du département de la Meuse. Un plan-guide au service d'une évolution cohérente de l'œuvre œuvre de l'architecte Dominique Perrault, 1994

11h50 Thibault Faurie

Le Centre national de la danse à Pantin : la question du droit moral des réhabilitations

12h10 Pascale Bartoli

L'exemple du lotissement du Gaou Bénat par André Lefèvre-Devaux et Jean Aubert, 65 ans d'architecture régénérative

étude de la gestion d'un lotissement par une ASL

12h30 Échanges

12h45 Déjeuner libre

Session 3

Les travaux sur label ACR : vers une appropriation collective et une ambition partagée par les habitants ?

Modération : Emmanuelle Maillet ^(ANCA)

14h00 Benjamin Walther

Le label ACR, pierre angulaire de la rénovation de l'Européen : de la sensibilisation d'un patrimoine méconnu, vers un projet de rénovation énergétique en copropriété

14h20 Lise Dumas-Robert & Mathilde Padilla ^(Archipat)

La construction collective d'un consensus en copropriété ACR : étude(s) de cas

14h40 Échanges

Session 4

Les travaux sur label ACR : vers une méthode et un enseignement entre authenticité matérielle et conceptuelle ?

Modération : Alizée Blondelot ^(ANCA)

15h00 Bénédicte Chaljub

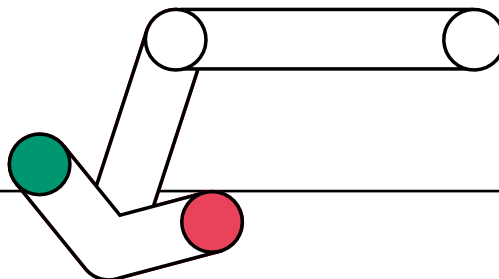
Le récit historique associé à la compétence architecturale pour une intervention raisonnée sur les édifices de moins d'un siècle

15h20 Caroline Mazel

Le label ACR : un vecteur d'enseignement du projet. L'expérience de l'ENSAP Bordeaux : entre identification, analyse, transmission et valorisation

15h40 Échanges

16h00 Pause



APRÈS

16h15 Présentation du DSA Architecture et patrimoine de l'ENSA Paris-Belleville

Jean-Paul Midant

16h30 Table ronde

avec Nicolas Michelin (Studio MEA), Line Touzeau (faculté de droit de Reims), Philippe Dahan (agence Urbane Kultur), Agnès Vince (Ministère de la transition écologique)

17h00 Échanges

17h15 Conclusion

Lorenzo Diez et Eve Roy ^(ANCA)

17h30 Clôture de la journée

Florence Delomier-Rollin, présidente ANCA

LES INTERVENANTS



Pascale Bartoli

architecte dplg, Architecture 54, docteure en architecture, Laboratoire Inama, ENSA Marseille

Cléa Calderoni

docteure en histoire de l'art contemporaine, Laboratoire CRAE, Université de Picardie

Bénédicte Chaljub

architecte, enseignante HCA, docteure en histoire de l'architecture, ENSA Clermont-Ferrand

Lorenzo Diez

Conseiller pour l'architecture, DRAC Grand Est, diplômé de l'école de Chaillot, vice-président ANCA

Lise Dumas-Robert

architecte, Agence Archipat, diplômée du Dsa architecture et patrimoine

Thibaut Faurie, architecte, associé gérant Agence Artene

Mélissa Marchand

ingénieure, directrice du patrimoine immobilier, Conseil départemental de la Meuse

Gilles Marseille

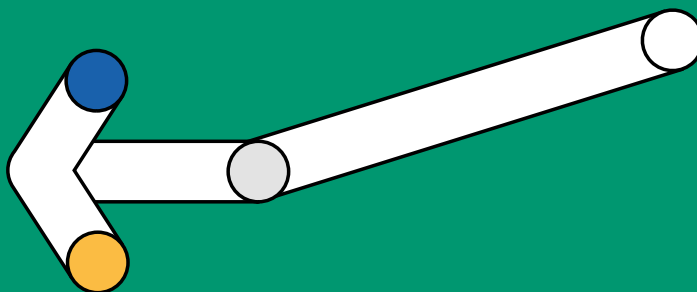
historien, maître de conférence, Laboratoire Loterr, Université de Lorraine

Patrick Mauger

architecte dplg, architecture Patrick Mauger, Architecte conseil de l'État

Caroline Mazel

architecte dplg, enseignante TPCA, Laboratoire PAVE, ENSAP Bordeaux



Jean-Paul Midant

historien, enseignant HCA, responsable du Dsa architecture et patrimoine, Laboratoire IPRAUS, ENSA Paris-Belleville

Mathilde Padilla

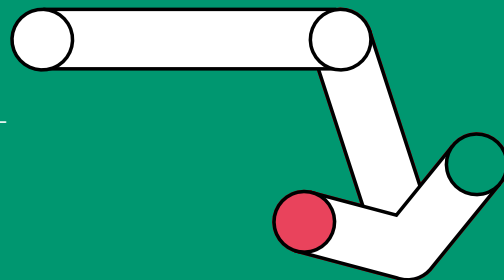
architecte, Agence Archipat, docteure en architecture, Laboratoire EVS-LAURE, ENSA Lyon

Eve Roy

adjointe au conseiller pour l'architecture, DRAC PACA, docteure en histoire de l'architecture, secrétaire adjointe ANCA

Benjamin Walther

architecte, Theisen architectes, Luxembourg



école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

Organisation et coordination scientifique:
Lorenzo Diez et Eve Roy (ANCA)

INSCRIPTION

Les membres du comité de sélection :

